

**L'ONIAM** est un établissement public national à caractère administratif, créé par la loi du 4 mars 2002. Il a pour mission d'indemniser les victimes d'accidents médicaux. L'établissement est placé sous la tutelle du ministère en charge de la santé et compte 7 pôles répartis sur 4 sites géographiques (Montreuil, Nancy, Bordeaux et Lyon). Pour l'exercice de ses missions, il dispose d'un effectif de 119 postes budgétaires, auquel s'ajoute un vaste réseau d'experts, de médecins conseils, ainsi que des instances collégiales.

Site web : [www.oniam.fr](http://www.oniam.fr)

## Fiche de poste

### JURISTE

#### Dénomination du poste :

Juriste

#### Rattachement :

Accidents médicaux

#### Catégorie d'emploi :

Catégorie d'emploi 2

#### Type de contrat :

Contrat de droit public à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée dans le cadre d'une mobilité

Fonctionnaire en détachement

#### Date de prise de fonctions :

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022

#### Localisation géographique :

Montreuil

#### Rémunération

Selon expérience et le niveau de formation par référence à la grille des agences sanitaires (décret 2003-224 du 7 mars 2003)

#### Contact :

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser au plus tard  
**le 28 octobre 2022** à :

Directeur des ressources humaines de  
l'ONIAM

Tour Altaïs  
1 place Aimé Césaire  
CS 80011 – 93102 Montreuil

E-mail : [recrutement@oniam.fr](mailto:recrutement@oniam.fr)

Téléphone : 01 49 93 89 00

#### Affectation

Service

Service des Accidents médicaux

Effectif du service

Equipe de 18 personnes

Liaison fonctionnelle :

Rattachement hiérarchique à l'adjoint au chef de service, chargé des activités amiables et contentieuses.

## Environnement général et description du poste

Sous la responsabilité directe de l'adjoint au chef de service, chargé des activités amiables et contentieuses, et au sein d'une équipe composée de deux adjoints, de juristes, de chargés d'indemnisation, d'indemniseurs, et d'assistantes juridiques, le titulaire du poste assure les activités principales suivantes:

- **Analyse des avis rendus par les Commissions de conciliation et d'indemnisation à la charge de l'ONIAM** : Analyse au fond pour paiement et éventuels refus (motifs procédurales, réalité du droit à indemnisation ...), présentation des dossiers en réunion d'arbitrage et rédaction des décisions prises par l'ONIAM
- **Gestion du contentieux à l'initiative des victimes** (directs et post-CCI), post-amiables (recours ONIAM après paiement) :
  - Transmission des requêtes et assignations aux avocats de l'ONIAM avec rédaction de consignes contentieuses initiales et complémentaires sur la position de l'ONIAM : analyse juridique sur la réalité et l'étendue du droit à indemnisation à la charge de l'ONIAM et/ou responsabilité d'un acteur de santé, avec avis médical si besoin, position sur les prétentions indemnitaires, difficultés procédurales...
  - Analyse juridique et rédaction des instructions aux avocats ONIAM pour les actions récursoires suite indemnisation amiable AMNF, IN grave,
  - Exécution des décisions de justice
  - Mise en place et suivi des rentes contentieuses
- **Représentation de l'ONIAM en Commission de Conciliation et d'Indemnisation** : Analyse juridique des dossiers à l'ordre du jour et défense de la position ONIAM en séance.

Cette fonction de représentation peut emporter des déplacements au sein du réseau inter-régional des commissions : 1 à 2 journées de réunion par mois.

## Profil recherché

### Formation

- Diplôme universitaire juridique de niveau Master 2 (ou concours équivalent de la fonction publique), spécialisation en droit de la responsabilité médicale appréciée.

### Connaissances

- Droit de la santé et en droit privé général
- Procédures civile et administrative
- Droit de la réparation

### Aptitude :

- Analyse et synthèse
- Capacités relationnelles fortes compte tenu de la diversité des interlocuteurs (médecins, juristes, experts, avocats, ...)
- Attention particulière à un public vulnérable qui a besoin d'être accompagné dans ses démarches de demande d'indemnisation
- Autonomie
- Organisation et rigueur
- Maîtrise des outils bureautiques et maîtrise des logiciels Excel et Powerpoint.